

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 416 12 août 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

416

Domaine public

Milliards destination inconnue

Les quelques 18 000 caisses de pension suisses ont encaissé en 1975 des cotisations pour un montant total de 6,3 milliards de francs, dont une bonne partie a servi à faire passer à 54 milliards de francs le montant de la fortune nette en fin d'année.

A ce rythme, pourtant un peu inférieur aux prévisions, le cap des cent milliards de capital devrait être atteint en 1981-82, et celui des cinq cents milliards vers 2008.

Et à l'actif, que peuvent donc inscrire les caisses de pension ? Le mystère n'est pas intégral, mais les chiffres demeurent trop globaux, donc vagues. En fait, le Bureau fédéral de statistique procède à des estimations (qui donnent les montants et pourcentages suivants pour la valeur et la structure des actifs des institutions de prévoyance à fin 1975¹ — voir tableau en page 2)...

Comme on pouvait s'y attendre, la politique de placement des institutions de droit public et de droit privé ne diffère en définitive que sur trois postes du bilan. Les immeubles et terrains, qui constituent traditionnellement (et sauf temps exceptionnels) une valeur de rendement assez constante, représentent un quart des actifs des caisses de pension de droit privé, mais moins du onzième de ceux des grandes institutions des collectivités. De même, ces dernières détiennent 2,5 fois moins d'obligations et autres bons de caisse que les institutions de droit privé; à ce propos, il convient de rappeler que les meilleurs rendements ont été obtenus ces dernières années par les détenteurs d'obligations électriques, — en clair par les souscripteurs des émissions pour Kaiser-Augst, Gösigen et Leibstadt (déjà plus de 400 millions pour ces deux dernières centrales en 1977).

Quant aux avoirs auprès de l'employeur, ils sont naturellement beaucoup plus modestes dans le cas des caisses privées, dont le règlement prévoit en général une limite aux engagements dans la mai-

son même; toutefois, en l'état actuel de la « surveillance » des institutions de prévoyance, l'imprudence ou l'escroquerie caractérisée ne se révèle qu'en cas de faillite.

C'est que la gestion des immenses fonds consacrés à la prévoyance professionnelle demeure affaire pratiquement confidentielle. Quel membre actif d'une caisse de pension sait où précisément vont ses cotisations ? Comment peut-il empêcher le cas échéant que son épargne — d'ailleurs forcée — aille au financement d'objectifs qu'il désapprouve ? Combien d'employés s'inquiètent-ils de savoir si la sécurité de leur vieillesse ne repose pas aussi sur une cheminée de refroidissement, sur des placements en Afrique australe ou sur des livraisons de matériel de guerre ?

Certes, selon une analyse récente de vingt-sept portefeuilles d'investisseurs institutionnels, dont cinq fondations de prévoyance², les actions Bührle nominative récemment introduites ne bénéficient pas (encore ?) de la faveur des gros gestionnaires. Ces derniers continuent de leur préférer la SBS, Ciba-Geigy, Nestlé et Sandoz. L'UBS, Alusuisse et Sulzer comptent également parmi leurs favoris; en revanche, le Crédit suisse se trouve beaucoup moins réparti, — pour ne rien dire des bons de participation Hoffroche, pratiquement inatteignables.

¹ «La Vie économique», avril 1977

² «Schweiz. Handelszeitung», 2.6.77 et 30.6.77

● SUITE ET FIN AU VERSO

DANS CE NUMÉRO : Pp. 2 : Une nouvelle de Gilbert Baechtold; pp. 3 : Le point de vue de Gil Stauffer; pp. 4-6 : Dialogue énergétique (le plan de la SSES — Le sens des proportions — Annexes : 1. Les bonnes habitudes, 2. La stratégie solaire suisse); pp. 7 : Le carnet de Jean-Louis Cornuz; pp. 8 : Dans les kiosques : Les hauts et les bas.

Milliards destination inconnue (suite et fin)

A noter que la fondation créée en 1976 par les syndicats et sous l'égide de la Banque centrale coopérative n'a pu encore se constituer un portefeuille d'obligations suisses, lesquelles représentent un huitième seulement de ses actifs, contre 56 à 73% dans les autres superfondations d'investissement mises en place par les grandes banques et compagnies d'assurances. Inversement alors que ces dernières ne risquaient pas même dix pour-cent de leur avoirs sur le marché des actions, ces titres constituaient plus de la moitié des actifs de la fondation BCC. Voilà qui rappelle la « socialisation par les caisses de pension » dont parle Peter Drucker; cet auteur souligne qu'aux Etats-Unis les institutions de prévoyance détiennent d'ores et déjà 30% des actions cotées en

bourse, et que vers 1985 elles en auront la moitié!

Le peu que l'on sait de la gestion des caisses de pension et de leurs fondations d'investissements communes permet d'entrevoir l'immense enjeu du deuxième pilier. On a dit qu'il représentait le « biggest business » de cette deuxième moitié de siècle en Helvétie. On a dit aussi qu'il branlait sur son socle et ne manquerait pas de se lézarder dangereusement. Les deux assertions sont sans doute en grande partie justes. La première pour ce qu'on appelle délicatement « l'économie ». Et la seconde pour ceux qu'on dénomme les membres actifs, alias les cochons de cotisants, employés et surtout, surtout, salariés.

Les actifs des institutions de prévoyance

		Institutions de prévoyance (I. P.)		
	mios Fr.	de droit public	de droit privé	toutes I. P.
Actifs : valeur totale		20.0	37.4	57.4
Dont :				
immeubles et terrains	%	8.7	25.7	19.7
liquidités	%	6.3	3.0	4.1
autres dépôts	%	1.8	1.9	1.9
obligations, bons de caisse	%	12.7	30.8	24.5
actions, parts, etc.	%	0.6	7.2	4.9
débiteurs	%	1.6	2.3	2.0
avoirs auprès de l'employeur	%	57.7	13.8	29.1
placements hypothécaires	%	10.2	14.7	13.0
autres actifs	%	0.5	0.9	0.8

UNE NOUVELLE DE G. BAECHTOLD

Le grand Bouddha

Depuis que nous remontions la vallée, nous allions de surprise en surprise : des rivières aux flots jaunes, coulant entre des rochers violets im-

prégnés de roux, des cimes blanches plongeant dans le désert, et, le soir, des colonnes brunes dont le sommet irradiait une lumière verte. Qu'allions-nous voir encore de plus étrange ? Sans que nous nous en rendions compte, la peur — disons un certain désarroi, le dépaysement — s'emparait de nous.

Soudain nous reçûmes en pleine gueule la colossale muraille rouge de Bamyân avec ses centaines de niches noires. Au pied de cette falaise fabuleuse, des traînées de sable mauve, chassées par le vent, effaçaient les traces des hippies venus vivre là l'été passé pour un franc par jour (logement, nourriture et haschich compris).

D'un coup le soleil dégringola, laissant le village nu, glacé, saumâtre. Dès ce moment la lumière ne diminua plus, changeant seulement de couleur projetée par une lanterne magique et lugubre. Derrière les toits des masures afghanes, dominant un champ de sable et sculpté dans le roc, le bouddha géant et sa face rongée restait dans l'ombre. Le colosse sans visage nous écrasait.

* * *

Les deux Anglais descendirent de voiture et m'entraînèrent dans une salle au plafond bas, avec des tapis en place de siège. Il y a deux mois encore, une fumerie d'opium. A l'entrée, un Européen à barbe beige emboîtée dans une perruque noire, la tête entre les mains. A ses côtés un couple désolé et une théorie de mâles sans vie. Le silence était total. Celui d'une armoire frigorifique. Le froid était interne. Le froid était en nous. En retrait, nous aperçûmes deux silhouettes sans yeux. Leur visage était « cousu » à l'instar de certains bébés anormaux. L'ombre des chapeaux en faisait deux figures râpées, atroces. Deux Mongols.

C'est alors que le fou entra, hurlant que la face du grand Bouddha avait été mutilée par une main criminelle. En fait, elle l'avait été douze siècles plus tôt — et par Gigis Khan — mais telle était l'atmosphère que cette déclaration insensée nous parut l'annonce d'une catastrophe. Nous sortîmes dans une ruelle, comme s'il y avait le feu. Un crieur public en turban clamait une mélodie sinistre (en fait la promesse d'une récompense à qui rapporterait un passeport perdu). Mais sur le moment, nous crûmes que lui aussi annonçait que le grand Bouddha avait la gueule cassée.

A mesure que je gravissais la colline où perchait mon hôtel, la peur me quittait. Au bar, une bouteille de vin rouge, vinifiée à la manière italienne, acheva de me remettre. Les Anglais, eux, dormaient dans le village et eurent des cauchemars.

* * *

Le bouddha géant a cinquante mètres de haut. Des échafaudages montent jusqu'au sommet de sa tête. Ce sont des Indous qui tentent de réparer sa face aveugle (depuis des années la vallée afghane s'est convertie, elle, à Mahomet). Dès les premiers rayons du soleil qui frappent horizontalement le colosse, les touristes se pressent à ses pieds. Leur foule nous parut ce matin insolite. Des policiers tentèrent de nous écarter. En fait, enfermé au cours de la nuit, le fou venait de s'échapper. Il avait gravi les échafaudages jusqu'à la face mutilée du bouddha. Nous l'apercevions par-dessus les têtes enturbannées. Il tentait de monter sur le crâne du colosse. Soudain, il perdit pied et dans un vol fantastique fut parachuté au sol. Plus tard nous pûmes approcher.

* * *

On avait retiré les restes du malheureux mais des éclaboussures de sang imprégnaient encore le sable, aspirées par lui. A la manière d'un timbre poste géant, elles figuraient une bouche et un nez. Comme si l'ancienne face du bouddha avait dégringolé par terre. Oui, le morceau d'un visage géant était dessiné en rouge sur le sable. Qui souriait. Et les deux Mongols aux yeux cousus montraient la garde autour de ce sourire.

* * *

Nous vîmes cela. Mais nous n'étions plus dans notre état normal. La peur nous avait touchés. Nous avions tous les trois le regard vide des fumeurs de haschich.

G. B.

POINT DE VUE

Météo, Psi et laine de verre

Il m'arrive parfois d'écouter, le matin à six ou sept heures, le bulletin météo de la radio.

J'écoute, mais je n'entends rien. Ou plutôt, j'entends si peu de choses, si sommaires, si générales, que chaque fois j'enrage de constater : premièrement que les gens de radio ne comprennent rien à la météo; deuxièmement, qu'ils se foutent du monde en ne livrant sur un sujet aussi important — particulièrement pour les gens de la campagne — que des informations étriquées.

Certes, la radio ne fait que reprendre un bulletin d'agence. Mais sa responsabilité n'en est pas pour autant diminuée.

Il est donc grand temps que la radio se débrouille pour :

1. fournir un bulletin de situation correct — c'est-à-dire décrire brièvement (température, vitesse du vent, couverture nuageuse, précipitations tombées, etc.) le temps qu'il fait — et qu'il a fait depuis douze heures — dans une bonne douzaine de régions du pays.

2. indique, en les commentant autrement que par d'éventuelles plaisanteries d'ignares, les tendances générales pour les prochaines douze, vingt-quatre et quarante-huit heures.

3. indique les tendances générales, par régions, avec températures probables, vents, etc. Tout cela n'est pas très compliqué.

S'il devait surgir quelques difficultés majeures pour obtenir les renseignements nécessaires, elles pourraient être facilement tournées en satellisant MM. Georges Hardy et/ou Kleimann sur une orbite géostationnaire, calée au-dessus de la Suisse. Munis de bonnes lunettes, d'un stock de biscuits de l'armée et de quelques bidons d'eau, ces deux messieurs pourraient observer en permanence le temps

qu'il fait en Suisse par les hublots de leur station. L'apesanteur aidant, on peut espérer que leurs propos et commentaires deviendraient enfin un peu moins lourdingues...

* * *

A lire : l'interview de François de Closets dans le numéro de mai de « Sciences & Avenir », à propos des expériences faites par M. Charles Crussard, un des meilleurs métallurgistes français, sur « l'effet Geller ». Comme il est peu probable que M. Crussard se soit fait rouler... « Nature » (vol. 251; 18 oct. 1974) qui avait publié les expériences de Targ et Puthoff (« Information transmission under conditions of sensory shielding ») avec le même Geller en mettant des gants d'un mètre d'épaisseur va peut-être devoir revoir ses jugements... Le siècle prochain sera solaire, mystique et « psi »...

* * *

S'ils lisaient le « Nationaler Energiesparplan » publié par R. W. Peter, conseiller scientifique de la Migros (Ed. GDI, Rüslikon) — document tout-à-fait remarquable et intelligent — les gens du bâtiment et de la construction comprendraient (mais veulent-ils comprendre ?) qu'ils ont du pain sur la planche. Avant dix ou quinze ans, le chauffage d'un grand nombre de bâtiment sera devenu tellement ruineux qu'il sera plus rentable de les démolir et de repartir à zéro, avec les dernières trouvailles en matière d'économie d'énergie, que de continuer sur la lancée actuelle. Je connais au moins trois collègues qui devront être fermés en hiver si le prix du pétrole continue d'augmenter — ce qui ne fait aucun doute. Achetez des actions des entreprises d'isolation thermique ou de fabrication d'isolants... C'est beaucoup plus sûr que les centrales nucléaires.

Gil Stauffer

Options pour l'avenir

Le directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE), M. Jacques Desmeules, n'avait pas apprécié la réponse de Pierre Lehmann (DP 412) à son discours prononcé devant l'assemblée de la CVE. Il avait eu la possibilité de le dire dans ces colonnes (DP 414).

Aujourd'hui, P. Lehmann lui répond, tant il est vrai qu'au-delà de l'actualité nucléaire brûlante (Malville bien sûr, le moratoire en RFA aussi !) il est plus que jamais indispensable de continuer à clarifier le débat. Et des lecteurs enchaînent... (Réd.)

Dans DP 414, M. Desmeules a présenté une réponse à mes critiques au sujet de son exposé aux actionnaires de la compagnie vaudoise d'électricité (CVE). Je voudrais reprendre ici certains des points soulevés.

Le débat énergétique est en effet important, car au-delà des échanges d'arguments technico-scientifiques, il y a des options qui me paraissent conditionner, au moins en partie, l'avenir de notre société, voire de notre civilisation.

M. Desmeules commence par affirmer qu'il n'y a pas de méthode de substitution immédiatement réalisable à grande échelle. Dans la mesure où les ressources actuellement utilisées permettront de subvenir à nos besoins pendant encore une ou deux décennies, ce qui paraît probable même s'il faut pour cela utiliser à nouveau plus de charbon, cette constatation est sans importance.

En une ou deux décennies, on peut développer — en particulier mais pas uniquement — l'énergie solaire. Et lorsque M. Desmeules affirme que l'énergie solaire ne peut couvrir qu'une faible partie de nos besoins et à des prix élevés, c'est parfaitement gratuit ! Il n'y a pas aujourd'hui de méthode crédible pour comparer le prix de l'énergie solaire dans dix ou vingt ans à celui, par exemple, du mazout ou du nucléaire...

A tout prendre, il me paraît probable que le solaire et les autres ressources renouvelables seront meilleur marché que les autres. A très long terme, cela paraît pratiquement inévitable. Quant à la proportion des besoins qui seront couverts par ces ressources, elle dépend uniquement de la volonté que nous manifesterons pour mettre ces ressources en œuvre et de notre efficacité à réduire le gaspillage. S'il a été possible de rendre opérationnelle, moyennant des investissements gigantesques il est vrai, une ressource d'énergie aussi étrusque que le nucléaire, il n'y a guère à douter que les technologies nécessaires à l'utilisation du soleil, du biogaz ou du bois seront mises au point en temps voulu.

A condition qu'on le veuille bien et c'est là que le problème se trouve.

M. Desmeules insinue ensuite que le rendement du chauffage électrique est acceptable. Bien qu'il ne le dise pas, il fait allusion au chauffage électrique direct qui consiste simplement à faire circuler le courant dans des résistances pour les chauffer.

Il reste vrai, même si cela ne fait pas plaisir à M. Desmeules, que le rendement de ce chauffage est dérisoire. Si l'on veut absolument se chauffer à l'électricité, il faut au moins passer par une pompe à chaleur et un stockage. On multiplie ainsi par au moins trois le nombre de calories que l'on retire de chaque kWh électrique dépensé et on peut, en plus, utiliser le courant de nuit, quand le réseau est peu chargé.

Points d'interrogation

M. Desmeules évoque ensuite l'effet de serre du CO² dégagé lors de la combustion du mazout (ou d'autres combustibles) et prétend que cela va faire fondre la glace des pôles. En fait, on ne sait pas aujourd'hui si l'effet de réchauffement dû au CO² l'emporte sur l'effet de refroidissement dû aux poussières. L'atmosphère est un système extrêmement complexe, dont les réactions aux divers polluants émis ne peuvent pas

être prédites de manière aussi claire que veut nous le faire croire M. Desmeules.

En fait, il y a beaucoup d'effets possibles. Tout polluant qui modifie la transparence de l'atmosphère à certaines longueurs d'ondes est potentiellement capable de modifier sa stratification et, partant, le climat. Il y a aussi le Krypton 85 émis en faible quantité, mais de manière continue, par les centrales nucléaires, qui peut modifier le champ électrique de l'atmosphère et, de ce fait, peut-être influencer la formation des précipitations. Il y a le problème de la modification de la couche d'ozone par les fréons ou par les gaz d'échappement d'avions volant à haute altitude. Et il y a beaucoup d'autres points d'interrogation liés surtout à la production d'énergie, que ce soit par la combustion ou par le nucléaire. Cela devrait nous inciter à une certaine prudence. Le fait que nous risquons de perturber gravement notre environnement devrait peser au moins autant que les considérations économiques qui sont souvent que des aspirations à un profit maximum immédiat.

A chacun ses efforts

Comme en plus, à lire M. Desmeules, le ravitaillement du pays en énergie pose un problème difficile, il devrait sembler évident que les efforts d'économie s'imposent et je me déclare prêt à intensifier les miens, même si cela paraît cynique à M. Desmeules. J'accepte volontiers que ma consommation d'énergie ait été plus grande que celle de beaucoup d'autres personnes moins bien loties que moi. Mon effort est de ce fait d'autant plus souhaitable. De même, le potentiel d'économie de M. Desmeules est certes beaucoup plus grand que celui de l'employé de la voirie qui vient lui ramasser ses ordures, que cela incite M. Desmeules à économiser l'énergie ou non.

Il me paraît qu'aujourd'hui, nous nous devons de consommer l'énergie parcimonieusement et avec respect, ne serait-ce déjà que parce que notre mode de vie nous en rend tributaire. Il est urgent

et indispensable de faire un choix entre, d'une part, satisfaire toute demande d'énergie par n'importe quel moyen et quel qu'en soit le bien-fondé et, d'autre part, promouvoir les économies et l'utilisation optimale des meilleures ressources disponibles. M. Desmeules semble pencher pour la première approche sous prétexte que des restrictions seraient désagréables. La deuxième approche me paraît néanmoins préférable. Et les restrictions éventuelles seront certainement un moindre mal, surtout si elles sont imposées démocratiquement, ce qui implique que les gros consommateurs soient les plus pénalisés.

P. Lehmann

Le plan de la SSES

Donc, M. J. Desmeules accuse P. Lehmann de se « vautrer dans une démagogie de mauvais aloi » ! En fait, le principe de M. Desmeules est bien connu : il s'agit d'embrouiller ce problème au maximum de façon à ce qu'il reste la chasse gardée des spécialistes (peut-être intéressés).

Toutefois, un seul point relevé dans sa réponse me paraît intéressant. Il s'agit de la théorie admettant le réchauffement progressif de la planète par l'effet-serre du CO² résultant de la combustion effrénée des hydrocarbures. Je ne veux pas discuter ici cette théorie que je connais mal. De toute façon, même en admettant qu'elle représente la réalité, l'accusation du directeur de la CVE ne vaut pas cher !

Les adversaires du développement de l'énergie nucléaire, c'est bien connu, sont aussi partisans du remplacement progressif des dérivés du pétrole par l'énergie solaire dans le chauffage et la production d'eau chaude. Or, le plan national d'économie d'huile de chauffage, élaboré par la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES) et présenté aux autorités fédérales le 27 février 1975, prévoit une économie de un million de tonnes de mazout par an soit le 10% environ de notre consommation actuelle. Cette économie

serait possible à la condition d'équiper les maisons de notre pays en collecteurs solaires simples à raison de un à deux mètres carrés par habitant. Ce plan peut être exécuté sans subventions avec un financement au moyen de crédits hypothécaires remboursables en dix à vingt ans. Il fournirait, en outre, un travail à moyen terme indispensable à une quantité d'entreprise en difficultés. Si cette proposition sérieuse et réalisable à court terme était acceptée dès maintenant, et par tous

Le sens des proportions

Si je comprends bien, nous allons continuer à augmenter notre consommation d'énergie. Jusqu'à quand aurons-nous ce privilège ? Deux points de repère !

1. La course avec le Soleil

La quantité d'énergie produite actuellement par l'homme équivaut à environ un vingt millième de l'énergie que notre planète reçoit du soleil, soit à environ un cinq millième de l'énergie reçue par les terres émergées. C'est bien peu de chose. Cependant, au taux de croissance auquel nous étions habitués jusqu'à récemment, nous aurons rattrapé le soleil dans... deux cents ans !

La vie va donc s'éteindre sur la planète — et bien avant deux cents ans — puisqu'elle n'est pas faite pour recevoir la chaleur équivalente à celle de deux soleils. A moins que nous nous décidions *vraiment* à stabiliser notre consommation d'énergie, ce qui serait indispensable pour permettre la survie de la vie : mais il faudrait alors admettre que la routine et les affaires doivent parfois s'incliner devant les réalités biologiques et l'intérêt à long terme de l'espèce humaine. Et puis il faudrait se hâter, car plus on attend plus ce sera difficile, surtout si l'on continue à encourager le gaspillage comme on le fait actuellement.

2. Nous étions des singes

Les spécialistes nous rassurent : le problème des déchets hautement radioactifs est résolu : il suffit

les pays concernés, le gaz carbonique produit par le chauffage domestique ne serait pas seulement stabilisé mais diminuerait d'une façon importante *sans l'intervention du chauffage électrique*.

On voit bien maintenant que le seul argument de M. Desmeules qui aurait pu faire réfléchir les lecteurs de DP perd tout son poids et ramène l'intervention de son auteur à un aboiement stérile.

Daniel Dubois

de les isoler de la biosphère pendant un million d'années². — A propos, qu'étions-nous il y a un million d'années ? Des singes — ou presque. En effet, le paléolithique inférieur — début de l'existence de l'espèce humaine — a commencé il y a quelque six cent mille ans. Sommes-nous bien sûrs que les millions d'années se laissent ainsi manier comme les millions de francs ?

Allons donc, nous sommes entre gens cultivés; parlons sérieusement !

Cessons de discuter pour savoir si oui ou non il faut réduire la croissance de la consommation énergétique : il faut *arrêter* cette croissance, c'est tout; nous le savons bien.

Laissons ces histoires de conteneurs tout à fait étanches, de mines de sel, de sécurité absolue grâce à une surveillance sans la moindre faille : un million d'années, c'est de la plaisanterie : cent ans sans pépin, ce serait déjà bien beau.

Parlons sérieusement.

Dr François Burnier

¹ Alvin WEINBERG, directeur de l'Energy Research and Development Office, Federal Energy Administration, Washington (in : Science, 18.8.74).

² Dr M. JÄCKLI : Rapport technique de la CEDRA à l'intention de la Commune de Bex, 1976 (Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs). Ce rapport concerne l'entreposage de déchets radioactifs sous le Montet (commune de Bex).

ANNEXES

1. Les bonnes habitudes

Pour mémoire, et selon l'Union pétrolière (Zurich) dont nous reproduisons ci-dessous les calculs, l'utilisation des produits pétroliers a subi,

l'année dernière, une augmentation de 4,1% alors qu'elle avait baissé de 4,4% et de 11% au cours des années précédentes ! Passée la secousse provoquée par les pays producteurs, les Helvètes se sont donc remis à consommer... (voir le bond significatif de la consommation de l'huile de chauffage extra-légère). Les chiffres :

		1974 en tonnes	1975	Taux variations 1975-1976
Gaz liquéfiés / Gaz de raffinerie	93 586	90 703	83 025 ¹	— 8,5%
Essence légère	133 043	112 528	99 465	— 11,6%
Supercarburant	1 969 234	2 033 956	2 002 935	— 1,5%
Essence normale	442 140	410 289	436 586	+ 6,4%
Carburéacteurs	643 720	656 773	668 349	+ 1,8%
Carburant diesel	659 684	620 833	635 631	+ 2,4%
Huile de chauffage extra-légère	6 076 065	6 120 036	6 728 925	+ 9,9%
Huile de chauffage moyenne	220 965	173 014	171 938	— 0,6%
Huile de chauffage lourde	1 928 598	1 463 868	1 427 052	— 2,5%
Bitumes	388 805	342 882	330 859	— 3,5%
Lubrifiants et graisses	93 048	75 184	79 597	+ 5,9%
Autres produits	95 588	124 502	81 799	— 34,3%
Consommation propre des raffineries	267 455	217 661	205 160	— 5,7%
Total	13 011 931	12 442 229	12 951 321	+ 4,1%

Dans un tel contexte, on appréciera particulièrement ces réponses du conseiller fédéral Willy Ritschard au rédacteur de « Polyrama »² (le périodique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne), Claude Comina, qui l'interpellait, entre autres, sur la « future » législation en matière d'économie énergétique :

Q. : Le gouvernement a-t-il le projet d'introduire une législation fédérale en matière d'économie énergétique ?

W. Ritschard : La conception de l'énergie nous fournira le prétexte à un article constitutionnel sur l'énergie. Ce n'est que lorsque la Confédération aura des compétences dans ce domaine qu'elle pourra vraiment y entreprendre quelque chose, donc légiférer.

Q. : Cette législation comprendrait-elle des éléments incitant ou forçant à l'économie d'énergie ?

W. Ritschard : Certainement, car il n'y a qu'une seule énergie sûre et sans problème. C'est celle que nous économisons. C'est pourquoi l'économie d'énergie doit être le but suprême de la politique énergétique. La recherche de moyens d'économiser l'énergie est donc beaucoup plus importante que celle de nouvelles sources d'énergie. Tous les calculs des spécialistes montrent que l'économie d'énergie est, en chiffres relatifs, le moyen le plus efficace d'améliorer les ressources énergétiques. On sait ce que chacun peut faire dans ce domaine. L'Office fédéral de l'énergie s'efforce de promouvoir l'économie d'énergie. De nombreux industriels ont déjà reconnu l'importance de telles économies. Mais il y a certainement de nombreux procédés de production dans d'innombrables domaines qui n'ont encore jamais été analysés sous l'aspect de la consommation d'énergie.

Il est regrettable que le prix n'exerce pas encore suffisamment d'influence sur la consommation privée. Je ne connais pas le prix que devrait atteindre le pétrole pour qu'on commence à regarder au litre et au demi-litre. Du point de vue de l'économie, l'énergie est évidemment encore beaucoup trop bon marché.

D'autre part, personne ne peut avoir intérêt à des prix trop élevés. C'est donc par réalisme et par sens des responsabilités qu'on devrait économiser de l'énergie.

Mais seule la motivation qui sert à gagner de l'argent est considérée. Nous ne faisons généralement usage de la raison que lorsque toutes les autres possibilités sont épuisées.

¹ Dont 13 648 tonnes de gaz de raffinerie commercialisées.

² Interview publiée dans le cadre d'un remarquable numéro spécial consacré à l'énergie solaire (N° 35). Adresse utile : « Polyrama », av. de Cour 33, 1007 Lausanne.

2. La stratégie solaire suisse

Dans le même numéro de « Polyrama » cité plus haut, Willy Ritschard fait le point de la « stratégie solaire suisse ». On constatera le caractère pour le moins posé de la démarche entreprise... Nul doute que cette voix-là ne gênera guère les marchands de nucléaire !

Question : Entrevoit-on plus directement les tendances d'une stratégie solaire ?

W. Ritschard : L'énergie solaire a, sans aucun doute, de l'avenir. Mais il ne peut s'agir que d'une politique à long terme. L'énergie solaire contribuera certainement à notre approvisionnement en énergie. Mais, pour l'instant, on ne peut l'utiliser que pour chauffer de l'eau, et encore seulement quand le soleil luit. Par temps couvert, on devra toujours avoir recours au stockage, à l'électricité ou au gaz pour ne pas grelotter dans sa baignoire. Les recherches en matière d'énergie solaire se poursuivent. Nous ne pourrions jamais promouvoir suffisamment l'utilisation de cette ressource

énergétique, car c'est la plus inoffensive pour l'environnement.

La Commission de la conception globale de l'énergie conclut dans l'un de ses rapports qu'à la fin du siècle la technique solaire nous permettra de couvrir environ 3% de nos besoins en énergie, peut-être davantage si l'on parvient à la perfectionner. Mais il faut, ici aussi, se garder de croire aux miracles. La protection de la nature impose actuellement des limites et il est d'ores et déjà certain qu'on ne pourra pas transformer nos Alpes en installation de production d'énergie.

Q. : Quels sont les engagements financiers opérés par le gouvernement dans le domaine de la recherche solaire ?

W. Ritschard : Par le biais de son budget général, la Confédération finance de nombreuses recherches dans le domaine énergétique au sein des Ecoles polytechniques fédérales et de leurs instituts annexes. Une partie de ces fonds, difficile à estimer, revient à des recherches touchant certains aspects de l'énergie solaire (par exemple procédés de stockage, taux d'ensoleillement, rentabilité, bilan énergétique, installations thermiques, etc.). Ce sont là des études particulières; mais très certainement, d'autres sont réalisées dans des domaines différents; elles apportent indirectement des résultats pour le solaire. Par ailleurs, sur le plan international, il importe de mentionner l'accord de collaboration conclu dans le cadre de l'AIE sur le développement d'installations solaires de chauffage et de refroidissement; il peut être considéré comme le premier engagement pris par la Suisse dans ce domaine. Cet accord a été signé le 24 février 1977 à Paris. Le Parlement ne l'a pas encore ratifié. Les prestations financières de la Suisse s'élèveront à quelque cinq millions de francs en trois ans. Il n'a pas encore été décidé si la Suisse souscrira à un prochain accord de collaboration relatif à de petites centrales solaires. Le montant des contributions aux frais de ce projet n'est pas encore fixé.

Q. : Comment faut-il comprendre les différences entre les investissements accordés aux recherches

pour l'énergie nucléaire et pour l'énergie solaire ?

W. Ritschard : La différence entre les fonds affectés à l'énergie nucléaire et à l'énergie solaire est de nature historique. La recherche dans le domaine de l'énergie solaire ne fait que débiter et ne peut pas encore atteindre des sommes considérables. Les groupes de chercheurs doivent, eux aussi, croître de manière organique. Il n'y a d'ailleurs pas encore de spécialistes en génie solaire dans nos universités. Seules des études post-grades pourraient spécialiser des ingénieurs de diverses disciplines (chimie, physique, mécanique, électricité). Mais, présentement, la situation financière de la Confédération ne permet pas des engagements massifs; alors même qu'une priorité et un accroissement des investissements pour l'énergie solaire seraient souhaitables.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Il y a moins de vingt ans

Avez vous lu « Il n'y a pas de drogués heureux », du docteur Claude Olievenstein ? Qu'attendez-vous ?

Ce n'est pas que je m'intéresse beaucoup au problème de la drogue, y voyant à tort ou à raison un épiphénomène.

En revanche... Tenez, par exemple, ce passage où l'auteur décrit un stage qu'il fait non loin de Rouen (le titre de son livre est d'ailleurs un peu trompeur, et toute la première moitié est une autobiographie passionnante) :

« Il règnait dans cette univers une pauvreté matérielle qui frisait le dénuement. Les salaires étaient incroyablement bas : certains, sur lesquels devaient vivre des familles de huit enfants, n'excédaient pas 30 000 anciens francs mensuels. »

[Nous sommes en 1959, onze ans plus tôt, j'en touchais 10 000 en qualité de boursier du gouvernement français — pour moi seul ! — J. C.]

« Je me souviens de deux filles de quinze ans qui recevaient 9000 anciens francs par quinzaine en

travaillant dans une filature de six heures à quatorze heures. Elles se levaient à quatre heures du matin et s'appuyaient, tous les jours, huit kilomètres à pied dans la nuit, avec tous les risques d'agression que cela comporte. Et, bien sûr, elles ont tout naturellement fini sur le trottoir... »

[Nous sommes en 1959 — après près de deux ans de ministère Guy Mollet (1956-1958) — et non pas en 1850 et tant, lors du célèbre discours de Victor Hugo sur la misère !]

« Je me rappelle également un gamin de seize ans qu'on avait hospitalisé parce qu'il se livrait aux passes homosexuelles : il travaillait pour une usine de chaussures qui lui allouait cinquante centimes de l'heure. »

« L'exploitation était éhontée. Dans certaines usines chimiques, les ouvriers étaient assurés de se brûler les poumons en moins de cinq ans. Aussi n'arrivaient-elles plus à recruter que des travailleurs immigrés ou des interdits de séjour — nous étions dans une zone de relégation. Les malheureux, évidemment sous-payés, se trouvaient totalement piégés. Logés sur place par l'usine, ils étaient condamnés à se fournir dans les magasins lui appartenant. Ils accumulaient, ce faisant, des dettes, qui les clouaient sur leur aire de travail, devenue, véritablement, camp de concentration. »

« Cette misère extrême se déployait avec ses deux corollaires habituels : l'alcoolisme et le lapinisme. » (p. 88-89)

Réjouissons-nous, mes frères : grâce à la pilule, le lapinisme a disparu. Reste l'alcoolisme...

* * *

A propos, j'ai de nouveau été me promener un peu en Italie, cet été. (Assez mélancolique, en l'absence du Freiherr...)

Curieux, ces Italiens : les journaux dénigrent un peu la Suisse — pas tant à cause du bouquin de Ziegler qu'à cause de l'affaire de Seveso, dont on a « fêté » le premier anniversaire en juillet et dont on parle toujours... Ils sont rancuniers, vous ne trouvez pas ?

J. C.

DANS LES KIOSQUES

Les hauts et les bas

L'analyse « média 77 » a paru et il était plus que jamais nécessaire d'étudier attentivement l'extrait publié par le groupe Ringier, afin de découvrir, si possible, les tendances sous-jacentes au développement de la presse helvétique...

Parmi les principaux quotidiens romands un seul enregistre une sensible augmentation de son audience, « L'Impartial ». Pour les autres, les variations, généralement en mieux, restent dans la marge de confiance que l'on doit considérer pour ce genre de sondages. Donc pas de changements ! Très peu de variations également pour les quotidiens alémaniques. Seuls les « Luzerner Neueste Nachrichten » et le « St. Galler Tagblatt » enregistrent un recul qui les ramènent à leur position d'il y a deux ans. Ce recul est plus important pour le « Berner Tagblatt ». Enfin le quotidien interrégional « Blick » progresse sensiblement, ce qui corrige largement le recul de l'année passée.

Au Tessin, progression du « Giornale del Popolo » qui assure confortablement sa deuxième place dans la presse quotidienne de langue suisse italienne

Dans la presse périodique romande, avance sensible de « Trente jours » et du « Nouvel Illustré », légère progression de « Femme d'aujourd'hui » et recul de « L'écho illustré ».

La satire en baisse

En Suisse alémanique, l'édition dominicale « Sonntags-Blick » fait un grand bond en avant. Pour les autres périodiques, à noter des mouvements divers assez nombreux. A relever le recul, déjà constaté en 1976, de l'hebdomadaire satirique centenaire « Nebelspalter ».

En ce qui concerne la pénétration de la publicité télévisée, il y a un recul sur toute la ligne en Suisse romande, alors que l'audience de trois des blocs alémaniques et d'un bloc tessinois augmente.

Pour la première fois le cinéma a été également incorporé dans l'analyse « média », mais la comparaison ne sera possible qu'en 1978... Il en va de même pour divers importants journaux comme COOP-Coopération et Construire qui sont pris en compte pour la première fois dans l'enquête.

Il est évident que ces indications, s'adressant à des publicitaires, n'ont qu'une valeur relative du point de vue rédactionnel, mais elles méritent néanmoins de retenir l'attention, puisque sans la publicité il n'existerait plus que « La Nation », « La Brèche », « J'achète mieux », Le « Bulletin Patronal », « Tout va bien » et « Domaine Public »...

Les intérêts de Publicitas

— Revenons à deux autres affaires qui nous semblaient dignes d'attention il y a un mois environ (DP 414) ! Tout d'abord le « Luzerner Tagblatt ». Sur ce sujet, en définitive c'est la « Basler Zeitung » qui a apporté les informations les plus nombreuses. Publicitas a dû combler un déficit de deux millions de francs en 1975 et d'un million en 1976 pour le « Luzerner Tagblatt », alors que pour l'année courante le déficit ne devrait pas dépasser 100 000 francs. Selon le même journal bâlois (en passant : Publicitas a aussi une participation dans Agezet qui l'imprime), la part de Publicitas au capital de Zollikofer-« St. Galler Tagblatt » serait de 40%.

Quant à l'opération Jean Frey en liaison avec la « Basler Zeitung », elle serait encore plus sensationnelle que celle du lancement de « L'Express ». Il ne s'agirait pas moins que de produire des pages rédactionnelles pour les quotidiens sur un modèle bien connu à l'étranger. Une rédaction centrale effectuerait cette préparation qui modifierait complètement la situation de la presse en Suisse alémanique.

On peut ajouter que la « Basler Zeitung », Jean Frey, Zollikofer et Luzerner Tagblatt collaborent à la publication du journal « TR 7 » qui publie des programmes TV et Radio. La publicité est affermée à Permedia, une filiale de Publicitas.

— Un autre journal continue de faire parler de lui : « Tat » est sur le point de gagner son pari sur le plan du tirage. Le déficit est par contre légèrement supérieur aux prévisions : six millions, (20 000 francs par jour). Commentaire de la « Handelszeitung » : « Si TAT continue de jouer l'enfant terrible dans la presse, la concentration devrait s'accélérer. »

— Les marchands de canons se portent bien dans notre pays. Merci pour eux ! Les chiffres réels de leurs bénéfices sont de plus en plus difficiles à évaluer, tant le système de production s'est perfectionné pour tourner les pauvres « interdits » de la Confédération à travers les filiales à l'étranger, notamment. Pour suivre malgré tout cette brûlante actualité, un périodique digne de foi et bien informé, et qui mérite d'être signalé : « Friedenspolitik », édité par le comité pour un contrôle de l'industrie d'armement et pour l'interdiction de l'exportation d'armes (adresse utile : Postfach 1039, 3001 Berne). Là, régulièrement, des chiffres et des propositions pour assainir ce secteur de l'économie. Ainsi la liste de « nos » dix meilleurs clients de janvier à avril 1977; dans l'ordre : RFA (Fr. 76 420 820.—), Singapour (21 006 580.—), Pays-Bas (14 571 052.—), Italie (10 697 805.—), Autriche (9 975 613.—), Ghana (8 971 731.—), Espagne (6 159 404.—), Iran (5 740 977.—), Equateur (4 576 445.—), Suède (3 977 108.—).

PARUTION ESTIVALE DE DP

Rappel : pendant les mois de juillet et d'août, « Domaine public » s'est remis, comme à l'accoutumée, au rythme bi-mensuel qui fut le sien à ses débuts. Nous arrivons à la fin de cette « pause » ! Le prochain numéro paraîtra le 25 août (DP 417); et dès cette date, vous recevrez de nouveau DP chaque semaine (DP 418, 1^{er} septembre).

PS. Merci à tous ceux qui, malgré les vacances, ont déjà pris la peine de nous faire parvenir des noms de personnes susceptibles de s'intéresser à DP ! Nous commencerons les envois dès que possible (un certain délai nous est nécessaire tout de même pour préparer l'« offensive »)... et nous attendons de pied ferme les suggestions des abonnés qui ne nous ont pas encore fait signe. Il n'est jamais trop tard...